

# Caisse des écoles

Bilan du mandat 2021-2024



VILLE DE  
**Châtillon**

# Édito

Chères Châtillonnaises, Chers Châtillonnais,  
Chers parents, Chères familles,

Dès notre élection à l'été 2020, nous nous sommes employés à redonner un nouveau souffle à notre caisse des écoles. Celle-ci ne répondait pas à l'ambition que nous devons porter pour elle.

Aussi, à travers une large campagne d'adhésion, nous sommes parvenus à renouveler la composition de son conseil d'administration afin que celui-ci soit désormais le véritable reflet de la réalité de la vie scolaire châtilloonnaise sans expression partisane. Nous voulons remercier toutes celles et ceux qui ont contribué, à travers leur investissement, à cette renaissance.

Tous nos établissements scolaires bénéficient désormais du soutien de cet outil indispensable pour faire vivre les projets de la communauté éducative. Ce soutien actif est d'autant plus impérieux dans cette période instable où nombre de foyers châtilloonnais sont susceptibles de rencontrer des difficultés financières. Alors que le mandat des membres des administrateurs de notre caisse école arrive à son terme dans quelques semaines, nous voulions partager avec vous le bilan de trois années d'action au service de l'épanouissement des élèves châtilloonnais. Comme vous pourrez le constater, année après année, nous sommes parvenus à mobiliser des moyens croissants. Soyez assurés de notre mobilisation pour que la prochaine mandature apporte des réponses toujours plus nombreuses et adaptées aux attentes de nos écoles et de nos collègues.

Fidèlement,



**Nadège AZZAZ**  
Maire de Châtillon  
*Présidente de la Caisse des Écoles*



**Antoine JOUENNE**  
Adjoint à la Maire  
Éducation  
*Vice-Président de la Caisse des Écoles*

# Sommaire

**4 • La Caisse des Écoles :  
qu'est-ce que c'est ?**

**6 • Bilan 2021**

**7 • Bilan 2022**

**8 • Bilan 2023**

**10 • Pourquoi pas vous ?**

**11 • Bulletin d'adhésion pour  
l'année 2024**

# LA CAISSE DES ÉCOLES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Caisse des Écoles est un établissement public communal doté d'une autonomie financière et présidé par la Maire. Elle permet de financer des projets éducatifs proposés par les écoles et collèges de la ville mais aussi de soutenir les familles à travers des bourses scolaires.

## LES OBJECTIFS DE LA CAISSE DES ÉCOLES :

1

Permettre à chaque enfant, relevant de l'enseignement du premier ou du second degré, de bénéficier de la meilleure scolarité possible en veillant à **la réduction des inégalités matérielles et culturelles**.

2

Apporter aux enfants des familles châtillonnaises, qui fréquentent les écoles publiques et qui en ont besoin, sans aucune distinction, des **aides de toute nature**, notamment des **bourses scolaires**.

3

Mettre en place des **actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire** en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degré.

Son action s'inscrit dans le cadre de la politique éducative de la Ville de Châtillon. À travers son budget, la Caisse des Écoles de Châtillon développe des actions au profit des établissements scolaires sur les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires.

## SON SOUTIEN SE PORTE ESSENTIELLEMENT AU TRAVERS DE DIFFÉRENTES AIDES :



Aides à destination des familles pour les départs en classes autogérées ou de découvertes.



Subventions pour les projets de voyages scolaires des collégiens et lycéens.\*



Subventions pour les projets de voyages scolaires des élèves de maternelle et d'élémentaire.\*



Aides aux initiatives pédagogiques en faveur des écoles.

\* Les projets sont proposés par les équipes éducatives à la Caisse des Écoles qui vote pour leur accorder des financements.

## COMMENT EST-ELLE ADMINISTRÉE ?

L'assemblée générale composée des membres de la Caisse des Écoles et d'élus du Conseil Municipal élisent leurs représentants au Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans.

### Les administrateurs représentant la Commune

Nadège AZZAZ  
Antoine JOUENNE  
Elodie DORFIAC  
Isabelle GILLARD  
Nevenka CANAGUIER  
Delphine NEBOR  
Paola DOS SANTOS

### Les administrateurs représentant les adhérents

Patrick BEQUET  
Caroline CHAUMET  
Fabrice MATTEODO  
Lucie MONDOULET  
Ana Isabel PEREZ CERUELO  
Dominique LE NET  
Selma MÉTE

Inspectrice de l'éducation nationale : Anne DUTHU

# BILAN 2021

En 2021, le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles a attribué 11 subventions pour les projets des écoles et 5 pour les projets des collèges :

**11 PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS POUR UN MONTANT TOTAL DE 8 965,00€**

**10** actions d'éducation artistique et culturelle au bénéfice de 624 élèves de primaire et notamment la visite d'une exposition à la Maison des Arts, un projet d'écriture et d'arts plastiques en lien avec le Théâtre de Châtillon, un atelier danse ou encore la création d'un film.

**1** action d'éducation artistique et culturelle au bénéfice de 105 collégiens : la visite d'une exposition de l'Atelier des Lumières (Paris 11<sup>e</sup>).

**5 PROJETS DE SÉJOURS POUR UN MONTANT DE 16 660,00€**

**1 classe de découvertes** autogérée dans l'Yonne pour 77 élèves de CM1 et CM2.

**4 séjours scolaires de découverte** au bénéfice de 324 collégiens : séjour de ski en Haute-Savoie, un séjour en Provence Romaine, deux séjours à la base de loisirs de Buthiers (77).

**Le départ en classe de découvertes de 4 élèves** avec l'attribution d'aides individuelles d'un montant total de **245 €**.

**La réussite éducative de plusieurs élèves** de l'enseignement secondaire grâce à l'**attribution de bourses scolaires à 17 familles** pour un montant global de **1 550,00€**.



## Visiter les trésors de notre patrimoine

Chaque année, le collège George Sand est subventionné par la Caisse des Écoles pour l'organisation d'un séjour en Provence, à la découverte des trésors datant de l'Empire Romain.

# BILAN 2022

**10 PROJETS À CARACTÈRE ÉDUCATIF ET CULTUREL POUR UN MONTANT TOTAL DE 11 234,96€ :**

**5 projets artistiques et culturels soutenus par l'Éducation nationale** (dispositif PACTE\*) au bénéfice des élèves des écoles de la commune : « danse sur le lac », « voyage timbré à Paris », « Street art », « l'eau dans tous ses états » et « sensibilisation et responsabilisation des élèves à la préservation de l'eau ».

**5 projets pédagogiques** portant sur des thématiques diverses : jardin partagé, initiation aux échecs, projets Lego et Kapla et sensibilisation au handicap.

**7 SÉJOURS SCOLAIRES AUTOGÉRÉS PORTÉS PAR LES COLLÈGES POUR UN MONTANT TOTAL DE 7 570,00 € AU BÉNÉFICE DE 576 COLLÉGIENS :**

**1** séjour dans le Jura ;  
**2** mini-séjours à Buthiers (77) ;  
**1** séjour à Loutelet (25) ;  
**1** séjour en jumelage avec Merseburg (Allemagne) ;  
**1** séjour en Provence romaine ;  
**1** visite au mémorial de Caen et sur le chemin des dames (la caverne du Dragon).

**Le départ en classe de découvertes d'un élève** grâce à l'attribution d'une aide individuelle de **33,25€**.

La réussite éducative de plusieurs élèves de l'enseignement secondaire grâce à l'attribution de bourses scolaire à 16 familles pour un montant global de **1 775,00€**.

## Embellir son école

L'artiste Sifat, qui a notamment réalisé la fresque du nouveau cinéma de Châtillon, est intervenue dans les classes de Langevin Wallon et a réalisé avec les élèves une fresque participative dans la cour de l'école.

## Partir à la conquête de la capitale

Le projet "Voyage Timbré à Paris" subventionné par la Caisse des Écoles, a permis aux élèves de l'école Jules Vernes de profiter d'un panel de visites dans des lieux emblématiques de Paris : Montmartre, la Tour Eiffel, le Centre Pompidou ou encore les colonnes de Buren.



# BILAN 2023

## 7 PROJETS À CARACTÈRE ÉDUCATIF ET CULTUREL POUR UN MONTANT

TOTAL DE 6 861,00€ :

**6 projets artistiques et culturels**, soutenus par l'Éducation nationale (dispositif PACTE\*), parmi lesquels un projet en partenariat avec la Philharmonie de Paris, un projet d'école autour de la thématique du Grand Nord en partenariat avec un musher, un projet d'initiation aux arts du cirque, un projet autour du tennis, la réalisation d'une fresque en partenariat avec l'artiste Aorlius dans une école, au bénéfice d'environ 403 élèves de la commune.

**1 projet pédagogique** « les écrivains en classe » concernant 197 collégiens.

**2 projets Jeux Olympiques et Paralympiques** à Langevin-Wallon et Gambetta

**1 projet initiation aux jeux d'échecs** à l'école des Sablons

**1 projet « danser le cinéma »** à l'école Jules Verne

## 7 PROJETS DE SÉJOURS OU DE SORTIES SCOLAIRES AUTOGÉRÉS PORTÉS PAR 651 COLLÉGIENS POUR UN MONTANT TOTAL DE 21 103€ :

**1 classe de découvertes** autogérée dans l'Yonne pour 77 élèves de CM1/CM2 de l'école Jules Verne pour un montant total de 9 000€.

**1 séjour ski** en Haute-Savoie (Samoëns).

**1 sortie scolaire** au musée de l'air du Bourget.

**2 voyages en Normandie** comprenant la visite du mémorial de Caen et des sites du débarquement.

**1 projet à Thizy** (Yonne).

**2 mini-séjours à Buthiers** (77).

**1 échange scolaire à Mersebourg** (Allemagne)

**Le départ en classe de découverte de 7 élèves** grâce à l'attribution d'aides individuelles pour un montant global de 279,63€ à St Hilaire de Riez, St Palais sur Mer et Thizy.

**La réussite éducative des élèves de l'enseignement secondaire** grâce à l'attribution de bourses scolaires .

\*Projets artistiques et culturels en territoire éducatif



### Découvrir le monde

Le projet « Grand Nord » de l'école Jean Jaurès a permis aux enfants, à travers de nombreuses actions pédagogiques, de découvrir cette région du monde et de rencontrer un musher.





## Apprendre à se déplacer en sécurité

La Caisse des Écoles subventionne chaque année les cours d'éducation à la sécurité routière dispensés aux élèves des écoles élémentaires par la Police Municipale de Châtillon. Les meilleurs élèves sont récompensés lors d'une cérémonie officielle en présence de la Maire de Châtillon organisée au mois de juin.



## Aller à la rencontre de l'autre

Chaque année, les élèves du collège George Sand accueillent leurs correspondants allemands de notre ville jumelle Merseburg. Cette année, de nombreuses animations étaient prévues pour fêter le soixantième anniversaire du jumelage.



## S'initier à l'art avec des artistes

Plusieurs fois par an, les élèves de la ville ont l'opportunité de travailler avec des artistes. Ceux de l'école Marcel Doret ont par exemple travaillé sur les "Animaux fantastiques" de l'artiste Aorlius et ont été exposés à la Maison des Enfants dans le cadre des Nuits de la Lecture.

# POURQUOI PAS VOUS ?

La Caisse des Écoles débutera un nouveau mandat à partir d'avril 2024. En y adhérant, vous pourrez :



Participer aux délibérations sur la prise des décisions, si vous êtes élu membre du CA.



Participer au financement des actions et projets pour les élèves de la ville.



Être informé sur les actions menées au sein des écoles et des collègues.

**POUR TOUTE QUESTION**

[caissedesecoles@chatillon92.fr](mailto:caissedesecoles@chatillon92.fr)

## CONDITIONS D'ADMISSION :

- Avoir plus de 18 ans,
- Être domicilié à Châtillon ou avoir un enfant scolarisé dans une école châillonnaise.

Pour candidater, vous pouvez retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous à l'adresse suivante :

**Centre Administratif, Direction de l'Éducation,  
79 rue Pierre Semard, 92320 Châtillon.**



### BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNÉE 2024

- Je souhaite ADHERER à la Caisse des écoles de Châtillon, je joins un chèque d'un montant de 8 € minimum, libellé à l'ordre du Trésor Public.
- Je souhaite FAIRE UN DON à la Caisse des écoles de Châtillon, je joins un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ €, libellé à l'ordre du Trésor Public.



Les adhésions ou dons à la Caisse des Ecoles sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur du 66 % du total des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable du foyer. Un justificatif vous sera adressé.

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

92320 - CHÂTILLON

E-MAIL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

#### VOTRE ENFANT

NOM

PRÉNOM

CLASSE

ÉCOLE



---

## **Direction de l'Éducation**

---

### **Adresse**

Centre Administratif  
79 rue Pierre Semard  
92320 Châtillon  
Tél : 01 58 07 15 57

### **Horaires d'ouverture**

Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
Fermé au public le mardi après-midi  
Permanence jusqu'à 19h le jeudi  
(excepté pendant les vacances scolaires)